

Objet: Vente four du service de restauration scolaire . - 2023_008

Séance du vendredi 24 février 2023

Membres en exercice : 14

Présents : 13

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 17 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

Représentés:

17/02/2023

Absents: Jean Christophe GUY

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il décide de vendre un four du service de restauration scolaire .

Pour cela, il souhaite proposer la vente au prix net de 750 euros. Une personne souhaite acquérir ce bien et accepte ce montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les prix de vente fixé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 3/03/2023
et publication ou notification du 3/03/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,
S. Gaillard